

Comédie

Etude de cas

Le projet urbain de Lodève

Démarche participative avec les habitants, les élus et les techniciens



Pierre-Yves GUIHENEUF et Aude LAVIGNE

www.comedie.org

Les auteurs

Pierre-Yves GUIHENEUF est consultant dans le domaine de la concertation pour la SCOP DialTer. Aude LAVIGNE était, au moment où cette expérience a été mise en place, chargée de mission pour l'association la manufacture des paysages. Ils ont mené la démarche participative décrite ici.

Résumé rédigé en 2017.

www.comedie.org

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source et de non altération du contenu.
Comédie, décembre 2016.

Photo: Myrabella / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=16961874>

En 2012 et 2013, la municipalité de Lodève, petite ville de 7000 à 8000 habitants située dans le département de l'Hérault, a engagé une démarche participative autour du projet urbain. Dès 2010 et 2011, elle avait fait réaliser des études concernant la ville et son aménagement. Elle a souhaité ensuite mobiliser les habitants et croiser leurs visions de l'avenir de la ville avec celles des experts.

La concertation réalisée en 2012 et 2013 n'est pas une démarche réglementaire (c'est-à-dire rendue obligatoire par le Code de l'urbanisme par exemple). Il s'agit d'une démarche volontaire de l'équipe municipale, menée dans une perspective de réflexion globale sur ses futures orientations.

A l'issue d'un appel d'offres, la commune a fait appel à l'association la manufacture des paysages et à la SCOP DialTer pour accompagner cette concertation. Celle-ci s'est déroulée en quatre temps :

Premier temps : préparation

Les prestataires de la manufacture des paysages et de DialTer ont commencé par discuter avec les élus de ce qu'ils attendaient de la concertation. Il s'agissait principalement pour les élus de prendre un peu de distance avec les études menées, souvent très techniques et porteuses de visions d'experts, en les confrontant avec les attentes des habitants.

Il ne s'agissait pas de recueillir individuellement des paroles d'habitants (même si cela a été fait lors de cette première phase pour amorcer les discussions) mais d'organiser une mise en discussion des habitants entre eux et avec des experts et des élus, afin de hiérarchiser les attentes et de dégager des axes de réflexion pour l'avenir. Il s'agissait de prendre un peu de hauteur avant de s'engager dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme alors prévu en 2014.

Ces discussions préalables ont permis aux prestataires de dresser une feuille de route avec la municipalité. Ce document affinait le cahier des charges de l'appel d'offres : calendrier, outils de mobilisation de la population, objectifs de la démarche, etc. Un Comité de pilotage (élus, techniciens et animateurs) a été créé pour assurer le suivi.

Les animateurs ont ensuite consulté les études réalisées sur la circulation et le stationnement, les espaces publics ou l'évolution du bâti. Ils en ont réalisé une synthèse dans le but de la mettre à disposition des habitants. L'intégralité des documents a été rassemblée dans un « dossier de la concertation » et mis en ligne sur le site internet de la ville.

Dans le même temps, pendant ces six mois, des flyers ont été distribués dans les lieux publics (voir page suivante).

L'avenir de Lodève, c'est mieux avec toi, avec vous !

wirken Sie mit
participez
get involved
تشارك

avril-juin 2012
concertation des acteurs de la ville :
habitants, élus, commerçants, techniciens...

Lodève demain : la parole aux Lodévois.

La réflexion sur le projet urbain a commencé. En 2010 et 2011, la ville de Lodève s'est engagée dans des études concernant la ville et son aménagement. Elle souhaite aujourd'hui interpellier les habitants et croiser leurs visions de l'avenir de Lodève avec celles des experts.

La commune de Lodève a fait appel à l'association la manufacture des paysages et la SCOP Dialter pour accompagner cette concertation qui se déroule en 3 temps :

- 1- un « **livre vert** » qui croise des données concernant Lodève (extraits d'études ...) et les contributions des habitants recueillies lors de nos temps de présence sur la ville.
- 2- une journée de travail entre les acteurs, sous la forme d'un « **forum** » le **samedi 30 juin 2012**
- 3- un « **livre blanc** » qui est la synthèse des propositions pour l'avenir de la ville.

Ces documents seront diffusés aux Lodévois et remis aux élus pour les aider dans leur choix pour l'avenir de leur ville.

Nos présences sur Lodève :

- les samedis **14 et 21 avril** sur le marché (en face de la poste)
- le mercredi **25 avril** sur le square du musée

D'autres présences sont en cours de planification.

Si vous souhaitez les connaître adressez-vous à la Mairie.

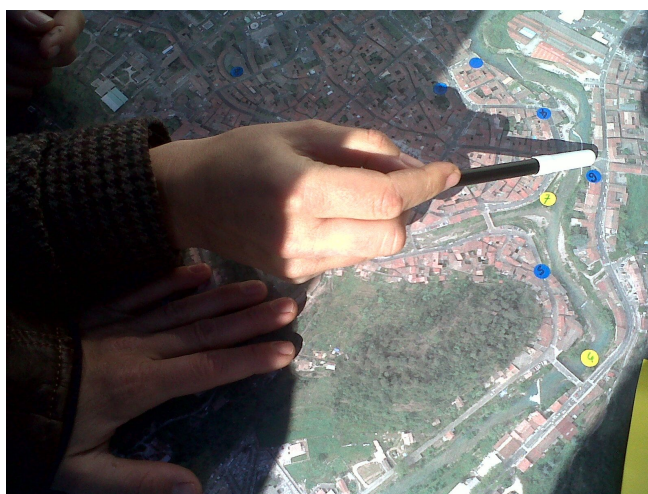


Des permanences ont été tenues dans différents points de la ville : sur les marchés, à la sortie des écoles, lors d'évènements, près de salles de spectacles... Cette action avait un double objectif : d'une part, informer les habitants de la démarche participative en cours et les inviter à contribuer à l'étape suivante ; d'autre part, recueillir dès à présent leurs paroles sur la ville. De petits stands éphémères ont été installés, qui présentaient une grande vue aérienne de la ville (photo), et une animatrice a invité les participants à laisser leurs appréciations sur des papillons de couleur à coller sur la photo. Devant leurs hésitations, elle a parfois retranscrit elle-même leurs appréciations orales.

La synthèse des études et les paroles d'habitants ont été publiées dans un « livre vert » qui a été édité par la municipalité et qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville (faite un retour en arrière vers le descriptif de la monographie pour le consulter).

Cette première étape donné lieu à une synthèse transmise aux élus de Lodève.

Elle a permis de révéler les sujets qui préoccupent les Lodévois lorsqu'on évoque les atouts et les dysfonctionnements de la ville, ainsi que son avenir. En voici un extrait :



« Dans l'étude de définition urbaine menée en 2011, des architectes, urbanistes et paysagistes s'étaient penchés sur une vision de la ville à 10-20 ans. Quels sont les points de convergence et de divergence entre habitants et professionnels de l'aménagement ?

Des thèmes qui fédèrent

L'aménagement des berges des deux rivières qui traversent la ville comme lieux de loisirs et de promenade constitue un point majeur pour les professionnels comme pour les Lodévois, tout comme le franchissement piéton des rivières, par des gués ou des passerelles, afin de faciliter les liaisons entre les quartiers et avec le centre ville. Le potentiel du Parc municipal est également souvent relevé.

Un thème qui fait débat : le potentiel de la ville.

Pour les urbanistes qui ont travaillé sur l'étude de définition urbaine, Lodève possède un fort potentiel touristique et culturel avec sa qualité architecturale et patrimoniale, ses métiers d'arts mais aussi ses équipements publics et privés (musée, manufacture de tapis, cafés, lieux culturels...) ; elle a également un potentiel d'accueil de nouvelles populations, grâce à un cadre de vie privilégié et une offre assez large de services de proximité. Pour les professionnels, ce potentiel permet d'espérer un développement économique de la ville.

Cette vision fait débat chez les habitants. Certains partagent cette stratégie. Pour d'autres, il est nécessaire de développer l'emploi par l'implantation d'entreprises afin que la ville soit plus riche pour mettre en œuvre des projets de réaménagement ou de valorisation.

Des thèmes qui ne se croisent pas

Les professionnels insistent sur le fait qu'il est nécessaire de donner des limites à la ville et de conforter le centre ville, dans un rayon de 15 minutes à pied. Ceci n'est pas du tout mentionné par les Lodévois.

A l'inverse, les Lodévois expriment des besoins en terme de services (santé, commerces, formation) ou d'entretien des espaces de proximité (trottoirs, voirie, espaces publics) ce qui est peu évoqué par les professionnels.

Les Lodévois vivent la ville au quotidien alors que les experts ont pour mission de concevoir la ville en 2025... Un des aspects de la concertation est de permettre la rencontre et le dialogue entre ces deux mondes. »

Second temps : forum ouvert

Le samedi 30 juin 2012, un forum ouvert d'une journée entière a mobilisé des habitants et des élus de Lodève. Il a réuni environ soixante personnes.

Un forum ouvert est une réunion au cours de laquelle les participants sont invités à définir eux-mêmes l'ordre du jour, à s'auto-organiser en petits groupes de discussion (photo) et à synthétiser leurs propositions. C'est une assemblée productive d'une journée entière durant laquelle les habitants ont pu travailler sur



les sujets qui leur semblaient importants. Les élus et techniciens étaient présents mais ils étaient invités à se faire discrets et à écouter.

Les participants ont travaillé en petits groupes. Chaque groupe disposait d'un « rapport de discussion » (voir ci-contre) pour faciliter la restitution.

Toutes les propositions produites par les groupes (une trentaine environ – voir annexe) ont été affichées sur un mur et, grâce à des gommettes, les participants ont été invités à les prioriser. Un classement des propositions a ainsi été effectué.

En plénière, les animateurs ont proposé d'organiser ultérieurement ces propositions par grands thèmes et de poursuivre les discussions sous forme d'ateliers. Les participants ont souhaité, lors de ces ateliers, que des spécialistes des questions urbaines soient invités afin de voir avec eux « si ces propositions tiennent la route ».

Troisième temps : les ateliers

Les propositions faites lors du forum ouvert et leur hiérarchisation ont permis aux animateurs de dégager trois grands thèmes. Chacun d'entre eux a fait l'objet d'un atelier organisé en soirée dans différents lieux publics avec des habitants, des professionnels et des élus. L'objectif était d'entendre les professionnels et les élus sur les propositions des habitants, qu'ils puissent exprimer leurs convergences ou leurs réserves et les compléter par leurs propres recommandations. Chacun de ces ateliers a fait l'objet d'un compte-rendu transmis aux participants. Ces ateliers ont été les suivants :

- 1- Lodève, ville ou village ? Quels atouts et quels besoins pour demain ? En présence de l'urbaniste qui avait travaillé sur l'étude urbaine préalable au document d'urbanisme.
- 2- Stationnement, circulations, parcs, places... Comment partager la ville entre piétons et voitures ? En présence de l'architecte-urbaniste qui avait travaillé sur l'étude des espaces publics.
- 3- Quel avenir pour Lodève ? Avec des élus et techniciens de la ville

Quatrième temps : synthèse et rédaction

L'ensemble des matériaux collectés lors de la concertation a fait l'objet d'une synthèse, en privilégiant les propositions issues des discussions collectives (forum ouvert et ateliers). Cette synthèse a été rédigée par les prestataires sans intervention des élus ni des techniciens. Elle est structurée autour de 7 thèmes :



samedi 30 juin 2012 - forum ouvert organisé dans le cadre de la concertation
« L'avenir de Lodève, c'est mieux avec toi, avec vous ! »

Rapport de discussion

Sujet :

3 propositions concrètes :

Proposition 1 : (Titre)

(2-3 phrases explicatives)

Proposition 2 : (Titre)

(2-3 phrases explicatives)

Proposition 3 : (Titre)

(2-3 phrases explicatives)

Initiateur – Initiatrice du sujet :

Participants de la discussion :

Discussions – Éléments importants :

Ressources (livres, sites internet, articles, ...) pour nourrir la discussion

- Le développement de la ville et l'accueil de nouveaux habitants
- Les ambitions pour la ville
- L'aménagement du centre ville
- La participation des habitants à la vie de la ville
- L'habitat et les bâtiments
- La circulation et les déplacements
- La vie quotidienne et les usages des espaces publics

Cette synthèse a été publiée sous forme d'un « livre blanc » (le livre vert précédent était un recueil de constats et le livre blanc est un recueil de propositions : voir en annexe 2).

En 2014, la municipalité a délibéré pour engager la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Cela ne s'est pas concrétisé car l'idée d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est apparue plus pertinente. Il a fallu ensuite le temps que l'idée soit validée par l'ensemble des communes de l'intercommunalité. La compétence en matière d'urbanisme a été déléguée à la Communauté de communes Lodévois et Larzac au 1^{er} janvier 2016 et la délibération pour l'élaboration du PLUi prise en juin 2016. Le Plui doit démarrer concrètement en 2017 une fois le marché lancé et le bureau d'études recruté.

Le coût

Le coût de la concertation pour la ville de Lodève a été de 20 000 euros, hors frais d'impression et mise à disposition de locaux pour le forum ouvert.

ANNEXE 1 : PRODUCTION DU FORUM OUVERT



samedi 30 juin 2012. forum ouvert organisé dans le cadre de la concertation « L'avenir de Lodève, c'est mieux avec toi, avec vous ! »

Propositions issues du forum ouvert

Il s'agit des seuls intitulés des propositions, non hiérarchisés, avant classement et synthèse.

- **Valoriser la position de Lodève**

Elle se trouve à un carrefour initialisé du temps des Romains, au centre du département. Cela est sa richesse et doit le redevenir. Des volontés civiques-économiques et un coup de pouce sont nécessaire – Députation Région.

- **Favoriser la sécurité des habitants de Lodève**

- **Favoriser les emplois ou formations et être à l'écoute des Lodévois**

- **Faire partager les atouts de Lodève aux Lodévois**

patrimoine (monuments, animations culturelles) tissu administratif

économique (à développer), maintenir un équilibre entre grandes surfaces et petits commerces en centre ville.

- **Lieux de rencontre**

Encourager la création de lieux pour que la population puisse se rencontrer avec des activités diverses (artistes, associations...), boissons éventuellement sans alcool en privilégiant l'initiative de la ville dans le but entre autre d'en favoriser la pérennité -Il a été proposé également l'aménagement d'aires de pique-nique. Cette proposition s'ajoutant à des initiatives privées diverses

- **Places, ponts et passerelles**

- aider à recréer une dynamique du centre ville.
- favoriser les « liens »

- **Développer une meilleure communication**

auprès des nouveaux arrivants à Lodève

- **Des espaces de parkings supplémentaires**
- **Stationnement : conditions particulières pour les personnes du centre ville qui ont un véhicule**

Cela est devenu très difficile de se garer ou impossible, encore plus lorsqu'il y a des manifestations dans le Parc et interdictions supplémentaires qui se multiplient.

- **Parkings : répercussions sur le plan de la vie à Lodève,**

pour les habitants du centre et des alentours ET de nature économique. Des personnes évitent de venir car elles savent qu'elles auront des difficultés pour se garer.

- **Ajouts et réfection des trottoirs**

Absence de trottoirs entre la ville et Super U et la cité Saint-Martin

- **Aménagement des extérieurs de la ville**

Traversée difficile du parc (poussière ou boue), aire de camping-car non aménagée.

Manque d'endroits agréables avec fleurs et verdure.

Aménagement des parvis nord et ouest de la cathédrale.

- **Ouverture d'un service de radiologie**

Fonction basique et essentielle d'un vrai service médical !

- **Création de temps où des jeunes (ou moins jeunes) exposent des projets qui intéressent la population**

- **Création d'une soirée mensuelle « disco » encadrée.**

- **Créer un pont entre jeunes du lycée et autres jeunes**

- **Trouver pour Lodève une spécificité qui n'est pas la même que Gignac, Clermont, etc.**
C'est-à-dire :

- 1- un maximum de services de proximité,
- 2- des « voies » médianes de formation

- **Limiter l'emprise des grandes surfaces**
et ainsi ne pas concurrencer toutes les initiatives locales, qu'elles soient existantes ou potentielles.

- **Créer un pôle de recherche** qui soit en même temps un pôle de formation, d'innovation et de réalisation de prototypes...

- **Projet culturel : le fonds de dotation**

Le fonds de dotation est un outil responsabilisant qui permet l'implication physique (monétaire) effective de la population sur des projets culturels émanant du territoire.

- **réduire l'incivilité**

trouver d'autres moyens de contrôle que la police municipale et la gendarmerie qui ne peuvent pas être partout à la fois ;

rappel de règles de discipline ;

entretien régulier pour la cathédrale et autres bâtiments afin d'éviter des couts importants dues aux dégradations régulières ;

poubelles à moitié enterrées ; éviter de mettre les poubelles en bas des immeubles ;

mettre en place des « concierges » de quartier pour prévenir l'incivilité et/ou des dégradations et faire monter les informations;

plus de contact multi-génération; mettre en place des groupes de discussion par quartiers ;

pour éviter l'incivilité, promouvoir les échanges.

- **Incivilités : propositions spécifique aux lycéens**

Que le lycée prenne ses responsabilités d'éducation à la civilité;

faire nettoyer le parc par les lycéens régulièrement en étant encadrés par un ou plusieurs adultes;

faire réagir les parents ;

couvre-feu pour les mineurs ;

proposer de l'aide aux parents (débats, réunions) pour « gérer » les ados et les préados

- **Incivilités : propositions pour les voitures**

- **plans d'informations de circulation du centre ville**

Éviter les voitures en sens interdit

- **Réinvestissement du centre ville par l'habitat**

Démolitions pour aérer et ajourer

Réhabilitation via un PLH renforcé (plan local d'habitat)

- **Créer les conditions pour que les gens restent**

-stationnement, bruits nocturnes

-création d'espaces publics avec espaces verts

- **Créer les conditions d'accès à la propriété**

-rénovation et/ou création de logements, ensuite location ou vente

-Rez-commerciaux pour animation quartier.

ANNEXE 2 : LE LIVRE BLANC

Les résultats de la concertation sur le projet urbain de la ville de Lodève

L'avenir de Lodève, c'est mieux avec toi, avec vous ! Propositions des Lodévois pour l'avenir de la ville

Une concertation accompagnée par les associations la manufacture des paysages et Geyser.
à la demande de la Ville de Lodève et de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac



Rappel de la démarche de concertation

La réflexion sur le projet urbain se poursuit. En 2010 et 2011, Lodève s'est engagée dans des études concernant la ville et son aménagement. En 2012 et 2013, elle a souhaité interpeller les habitants et croiser leurs visions de l'avenir de Lodève avec celles des experts.

La commune a fait appel à l'association la manufacture des paysages et à la SCOP DialTer pour accompagner cette concertation en 4 temps :

Premier temps : pendant six mois, en 2012, des permanences ont été tenues dans différents points de la ville pour recueillir la parole des Lodévois. Des études ont également été consultées et des entretiens ont été menés avec des techniciens et des experts. Tout cela a été résumé dans un « livre vert » qui a été distribué dans les boîtes aux lettres de la ville.

Second temps : le 30 juin 2012, un forum de discussion d'une journée entière a mobilisé des habitants et des élus de Lodève. Il a permis de dégager des idées à approfondir au cours du troisième temps de la concertation.

Ce troisième temps a eu lieu en novembre et décembre 2012. Trois soirées avec des professionnels, des élus ainsi que des techniciens de la ville et de la communauté de communes ont été organisées pour que les habitants puissent comprendre les visions et les préconisations de ces acteurs sur l'avenir de Lodève mais aussi qu'ils puissent exprimer leurs convergences ou leurs réserves et les compléter par leurs propres recommandations.

Au cours de ces soirées, 7 thèmes ont émergé :

- Le développement de la ville et l'accueil de nouveaux habitants
- Les ambitions pour la ville
- L'aménagement du centre ville
- La participation des habitants à la vie de la ville
- L'habitat et les bâtiments
- La circulation et les déplacements
- La vie quotidienne et les usages des espaces publics

Quatrième temps : la rédaction de ce « Livre blanc » qui présente la synthèse des discussions et des propositions émises au cours de toute la concertation. Cette synthèse a été rédigée par les animateurs de la concertation sans intervention des élus ni des techniciens de Lodève : il s'agit de l'expression des Lodévois qui ont participé à ces réunions. C'est désormais aux élus de se saisir de ces idées pour faire évoluer le projet urbain de la ville.

Les échanges et les idées issus de la concertation

- **Le développement de la ville : des perspectives à préciser**

Lors des interventions des différents professionnels ou techniciens, les participants ont plusieurs fois exprimé le manque de lisibilité des fondements qui guident les études, les projets. Des approches leur ont même paru contradictoires : un intervenant se tournait vers le « nouveau » (occuper des espaces vides, créer de nouveaux lieux bâtis) alors qu'un autre s'attachait à révéler l'existant (valoriser et améliorer les bâtiments actuels). Ainsi une question reste sans réponse : Lorsque les intervenants, les élus parlent d'accroissement ou de développement, de quoi parle-t-on ? D'étendre la ville ? D'accueillir plus d'habitants ? D'activités économiques ? D'autre chose ? Et que cela signifie-t-il concrètement ?

Ces questions rejoignent celle des objectifs des projets urbains. Aux siècles précédents, les grands projets urbains étaient motivés par des besoins de circulation et d'assainissement (transformation de la ville pour ouvrir des rues, mettre en place les égouts...). Aujourd'hui quelles ambitions guident ces projets ? A quels besoins répondent-ils ?

Pour certains, l'ère d'aujourd'hui est à « l'urbanisme par petites touches » c'est-à-dire que l'organisation de la ville ne va pas connaître de grandes transformations. Mais d'autres rappellent qu'il y a aussi des grands projets qui modifient fondamentalement la ville : le lycée, l'immeuble Barral... Si ces projets ne modifient pas la structure de Lodève, ils peuvent impacter la vie quotidienne des habitants (accès aux services par exemple).

Alors, quelles pourraient être les nouvelles bases de ces projets urbains ? Les idées fusent : le patrimoine, l'écologie, le lien social, le tourisme, l'agriculture.

En tout cas plusieurs participants se rejoignent pour affirmer ce qu'ils ne souhaitent pas pour Lodève :

- Ne pas étendre les limites de la ville
- Ne pas ressembler à Pézenas trop concentré sur le tourisme
- Ne pas ressembler à Clermont l'Hérault qui multiplie les zones commerciales et les lotissements.

- **Le temps des projets et le temps du quotidien**

Lorsque les études ont été présentées, plusieurs habitants ont questionné les échelles de temps. Si tout le monde comprend qu'il y a l'échelle à long terme et l'échelle immédiate, plusieurs personnes sont en attente de clarification sur l'échelle immédiate. « On planifie la ville à 20 ans, pour les habitants futurs, c'est bien... mais qu'est-ce qui est fait, qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui concrètement pour les habitants actuels ? »

- **Concentrer ou répartir ?**

L'avenir du centre ville a été au cœur de plusieurs discussions. Si tous s'accordent sur le fait qu'il faut le réhabiliter, le poids que doit avoir le centre ville pour le projet futur fait débat : doit-on y concentrer les équipements, ou au contraire les répartir de façon à faire vivre plusieurs secteurs de la ville ? Faut-il faire converger les circulations des quartiers périphériques vers le cœur de ville ? Selon les participants, cette réflexion sur les liaisons entre le centre et la périphérie de la ville mériterait d'être approfondie.

- **L'habitat : un thème à saisir**

L'habitat a souvent été cité comme un champ d'action où tout reste à faire. Les élus et les techniciens qui ont participé aux débats rejoignent les habitants sur ce point. Une piste est proposée : adapter l'offre d'habitat à la population que l'on souhaite accueillir en favorisant l'installation dans le bâti existant. Par exemple, des logements en rez-de-chaussée pourraient intéresser des jeunes retraités.

Au-delà de l'habitat, c'est aussi le réinvestissement des bâtiments qui a été abordé. Et les idées fusent : une action coordonnée entre mairie et citoyens pour occuper les locaux privés abandonnés et sans propriétaire connu (dits « vacants et sans maître ») qui sont souvent très dégradés, des ateliers associatifs pour utiliser des locaux commerciaux vides, promouvoir l'habitat partagé...

- **Les habitants : une ressource pour la ville ?**

Pour une partie des habitants, souvent ceux arrivés au cours des 15 dernières années, Lodève représente une friche où l'expérimentation est possible. Ils sont force de proposition mais ont envie de participer à l'avenir de la ville au travers d'actions collectives ou en coordination avec la mairie. « Les habitants peuvent bien sûr donner des idées mais aussi contribuer sur le plan technique à la mise en œuvre des projets » propose l'un d'eux. Par exemple, les habitants pourraient agir dans l'espace public en plantant des arbres, en jardinant dans des bacs ...

Sur les potentialités de Lodève, les avis sont contrastés : là où certains voient une friche fertile, d'autres voient une ville dégradée. « Mais c'est peut-être parce que cela fait longtemps que l'on est là ». Plusieurs participants s'interrogent sur les moyens nécessaires pour les réaménagements de la ville : qui va payer ? La crainte de voir les impôts et taxes augmenter est exprimée à plusieurs reprises.

- **Les espaces publics**

L'idée d'aménager les berges de la Soulonde de façon permanente, en s'inspirant de ce qui se passe pendant les vagues de la Méditerranée (guinguette, accès, traversées...), sans pour autant perdre l'ambiance « sauvage », fédère une grande partie des habitants qui ont participé.

Plusieurs lieux à aménager ou valoriser sont cités : le Parc, l'esplanade, les lavoirs, la place Alsace Lorraine, la place Francis Morrand. Mais au-delà du réaménagement des espaces publics, la question « Comment donner vie à un lieu rénové ? » a aussi été débattue. Avec pour exemple la place du marché refaite il y a quelques années : la partie piétonne est vide et peu utilisée. Et cette même question va également se poser pour la place de la Bouquerie qui est actuellement en cours de réhabilitation.

Une proposition a plusieurs fois été évoquée : avoir des espaces de rencontre et de jeux (échecs...) sur les places, à l'image par exemple de l'esplanade du Corum à Montpellier avec ces grands jeux d'échecs.

« Un espace public n'est pas forcément une place ou une rue : cela peut être un jardin fruitier et potager dans la ville » propose un habitant.

- **Mieux circuler à Lodève**

La mobilité a été abordée régulièrement, sous plusieurs aspects :

- La circulation piétonne dans la ville : que ce soit dans le centre ville ou sur les grands axes extérieurs (avenue de la République, avenue Charles de Gaulle, avenue de Fumel) les piétons ne se sentent pas en sécurité. Plusieurs propositions vont dans le sens de faciliter les déplacements piétonniers :
 - réserver des espaces pour les piétons par exemple en créant une continuité de largeur de trottoirs sur le tour de ville.
 - profiter de l'aménagement des espaces publics pour mettre le tour de ville en « zone 30 » (limitation de la vitesse des véhicules à 30 km/h) avec priorité aux piétons.

- La circulation entre le centre ville et les quartiers périphériques. La circulation piétonne n'est pas facilitée car certains ponts sont dangereux. Il est proposé une « spécialisation » des ponts ; certains ponts seraient dédiés aux piétons et d'autres aux voitures. De plus, il manque des passerelles piétonnes pour raccourcir certains trajets. Par exemple la demande d'une passerelle entre les berges de la Lergue, au niveau des jardins partagés d'un côté, et la rue de la Convention de l'autre a été plusieurs fois formulée.

Il est demandé à plusieurs reprises que les études (de circulation, des espaces publics, soient élargies aux quartiers extérieurs et à leurs liaisons avec le centre. Par exemple, il faudrait que les cheminements piétons soient également étudiés sur les axes d'accès au centre (avenue de la République, avenue Charles de Gaulle, avenue de Fumel).

- Le transport de matériel ou de courses lorsqu'on se déplace à pied. Une idée a été proposée : la mise à disposition de chariots pour faire les liaisons entre les parkings situés à l'extérieur et le centre ville, lieu d'habitats et de commerces. Ces chariots pourraient être produits localement de façon artisanale.

Et maintenant ?

Une étape de la concertation sur l'avenir de la ville dans les prochaines années se termine ici. C'est maintenant aux élus et aux techniciens de Lodève de reprendre ces idées, d'examiner leur faisabilité, de les intégrer dans les projets. Ils rendront compte régulièrement aux habitants de l'avancement de ces projets. Ils remercient d'ores et déjà tous ceux qui ont bien voulu donner de leur temps pour débattre, partager leurs idées, imaginer comment améliorer le cadre de vie des Lodévois et permettre à la ville de répondre aux défis qui s'offrent à tous. D'autres occasions de dialogue se présenteront prochainement, que ce soit dans le cadre du Plan local d'urbanisme ou de divers chantiers. Vous serez tous invités à y participer !

Les idées et propositions : extraits des réunions de concertation

Le développement et l'image de la ville

- L'environnement doit inspirer les projets, c'est son environnement préservé qui rend la ville attractive
- Ne pas oublier le patrimoine architectural, qui est riche à Lodève. Il faut préserver et valoriser les terres agricoles à proximité de la ville
- Pour communiquer sur les aspects positifs de la ville, il est nécessaire de travailler sur son image

Le centre ville

- Il faut réhabiliter le centre ville
- Avant de faire étaler la ville, il faut s'attaquer à son centre.
- Doit-on concentrer les bâtiments comme la cathédrale, la future médiathèque (ancien lycée), le cinéma, l'espace Lutéva, l'Hôpital ? Faut-il au contraire les répartir dans la ville ?
- Il est utile de concentrer commerces, artisanat et services dans le cœur de ville pour que celui-ci reste vivant
- Des commerces de nécessité dans le centre : alimentation, etc.
- Faire converger les circulations des quartiers périphériques vers le cœur de ville
- Quelles liaisons avec les quartiers extérieurs ? Les intervenants n'ont pas abordé cet aspect.

L'habitat et les bâtiments

- Promouvoir l'habitat partagé
- Créer des ateliers associatifs permettrait d'utiliser les locaux commerciaux vides
- Accueillir des nouveaux habitants dans du bâti existant, à réhabiliter
- Densifier l'habitat dans les limites actuelles de la ville et adapter l'offre à la population que l'on souhaite accueillir. Exemple : des logements en rez-de-chaussée pour les jeunes retraités.
- Les friches industrielles peuvent aussi servir pour des activités.

La participation des habitants à leur ville

- Il est possible de favoriser les liens entre les citoyens et la mairie
- La mairie pourrait mettre à disposition des espaces pour des initiatives des habitants, avec un encadrement.
- Exemples d'actions collectives dans l'espace public : des arbres fruitiers, des poules, des bacs à jardiner...
- Une action coordonnée entre mairie et citoyens permettrait de restaurer et d'occuper les bâtiments privés abandonnés : la mairie pourrait installer une boîte à idées...
- Accueillir des porteurs de projets

Les espaces publics

- Des lieux de rencontre permanents, pour garder de l'animation tout au long de l'année (bars...)

- Des espaces publics : places, lavoirs aménagés, bancs (attention à la localisation : ils sont bruyants la nuit ; il faut prévoir des interventions de la police municipale et une sensibilisation des riverains à la tolérance)
- Place de la Bouquerie : il faut donner une vie à ce lieu rénové. Comment ?
- Comment pérenniser temporairement (de l'été à septembre) les aménagements installés pendant le Festival des Voix de la Méditerranée (guinguettes, passerelles) ?
- Avoir des places publiques libérées pour les familles, les habitants du quartier, les rencontres et des jeux.
- Remédier à l'abandon et au manque de mise en valeur des promenades publiques : le Parc, l'esplanade (...)
- Les places de lavoir sont des espaces publics et pourraient être mieux aménagées
- Installer une zone avec café et terrasse sur le boulevard Prosper Gély, et pour cela libérer de l'espace en réduisant le passage à une seule voie
- Nettoyage des berges : attention de garder si possible l'aspect « sauvage » de ces zones.
- De quelle manière éviter les crottes de chiens qui rendent ces espaces peu attractifs ?
- Quel projet pour la restructuration de la place Francis Morand (immeuble Barral) ?
- Valoriser les berges de la Soulongre et de la Lergue : aménagement paysager, exclusion des voitures
- Pourquoi ne pas planter 3 frênes ou charmes derrière la halle Dardé, côté café ? Il y a déjà d'autres arbres côté Poste.
- Créer un jardin fruitier et potager dans la ville.
- Aménager l'espace public place d'Alsace Lorraine (ancienne poste) : créer une Place aux Fleurs

La circulation et les déplacements

- Créer des espaces où on circule à pied
- Oui à des zones de rencontre en centre ville avec priorités aux piétons.
- Profiter de l'aménagement des espaces publics pour mettre tout le tour de la ville en zone 30 (limitation de la circulation à 30km/h)
- Créer des chariots pour transporter les courses entre les parkings de l'extérieur et les commerces du centre ville. Pas de caddie de supermarché : des chariots artisanaux de production locale
- Ne pas oublier la circulation piétonne entre la rue Chateaudun et le Pont de Montifort
- Rendre le pont de Montifort piéton. Certains ponts peuvent être réservés aux voitures, d'autres aux piétons, d'autres mixtes.
- Créer une continuité de largeur de trottoirs sur le tour de ville.
- Réserver certains ponts pour l'usage des piétons
- Rendre attractif pour les piétons l'espace libre (place du Marché) à côté de la Poste. Faire des bancs, permettre aux gens de rester...
- Elargir l'étude aux cheminements piétons sur les axes d'accès au centre (av. République, av. Charles de Gaulle, av. de Fumel)
- Quelles liaisons avec les quartiers extérieurs ? Les intervenants n'ont pas abordé cet aspect.
- Créer une passerelle entre les berges de la Lergue, côté jardins partagés, et la rue de la Convention